

# LA LETTRE AUX PARENTS

ÉTÉ 2015

## ÉDITO

Chers parents,

L'année scolaire s'achève et aura été marquée notamment par la mise en pratique du Projet Éducatif De Territoire et la modification des critères pour l'attribution des places en crèche.

À la rentrée de septembre, les services périscolaires et de restauration scolaire seront harmonisés sur tout notre territoire. Un tarif progressif prenant mieux en compte les ressources des familles sera instauré dans un souci de solidarité et d'une plus grande justice sociale.

Concernant les plus petits, les modalités d'accueil évoluent aussi pour permettre aux parents de concilier vie familiale et activité professionnelle. La mensualisation des factures, l'organisation de plages fixes d'accueil et la réservation de places au plus près des besoins doivent faciliter le quotidien des familles.

La Ville de Metz met ainsi tout en œuvre pour le développement des services aux Messins, avec l'objectif de toujours mieux accueillir des enfants de tous milieux et toutes conditions sociales.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous,

### Danielle Bori

Adjointe au maire en charge de l'enfance, de l'éducation et de la famille

### Myriam Sagrafena

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance



Le Challenge Piétons, dont l'objectif est de découvrir de manière ludique la sécurité routière, s'est déroulé le 16 juin avec une quarantaine de classes élémentaires.



Animations à la Ludothèque de l'Amphithéâtre à l'occasion de la fête mondiale du jeu, le 30 mai dernier.



## Services scolaires harmonisés

Avec le développement du périscolaire et de la restauration scolaire, la Ville de Metz a revu les modalités de fonctionnement et de tarifs pour les rendre plus accessibles et garantir un accueil de qualité.

À compter du 1<sup>er</sup> septembre, de nouvelles dispositions rentreront en vigueur :

- Harmonisation à l'échelle de la ville des modalités de fonctionnement du périscolaire du soir,
- Tarification revue et adaptée pour mieux prendre en compte les ressources des familles,
- Envoi d'une facture unique regroupant périscolaire du matin, restauration scolaire et périscolaire du soir.

Plus équitables, les nouveaux tarifs, basés sur le quotient familial, compteront 5 nouvelles tranches.

Le périscolaire du matin passera de 1€ à un prix progressif allant de 0.80 à 1.50 €. Par exemple, une famille avec un enfant dont les revenus sont inférieurs à 2 600 € aura une baisse de la facture de 1 à 4 €.

Au niveau de la restauration scolaire, le coût d'un repas est de 12.55 € pour la collectivité. Les nouveaux tarifs seront compris entre 1.50 € et 5.75 €. Les familles ayant deux enfants et gagnant plus de 5 625 € payeront le prix le plus élevé ; celles gagnant moins de 3 200 € ne verront aucun changement sur leur facturation.

Au niveau du périscolaire du soir, les tarifs varieront entre 0.30 € et 2.55 € par heure.

# AGENDA

## Lac aux cygnes Spectacle aquatique

26 juin au 6 septembre  
Vendredis, samedis  
et dimanches à la tombée  
de la nuit

## Festival Hop Hop Hop

10, 11 et 12 juillet  
Festival International  
du Spectacle  
à Ciel Ouvert

## Animation Estivale

6 juillet au 14 août  
155 ateliers à thèmes  
pour les 5 à 16 ans

## Animations en ludothèques et à la jardinothèque

Pour les adhérents  
du Pass Éveil

Juillet/août  
ateliers créatifs, jeux,  
dégustations, etc.

## Atelier pédagogique En garde petit soldat !

1<sup>er</sup> juillet au 26 août  
Porte des Allemands,  
tous les mercredis à 15h

Réservation au  
03.87.55.55.62

## Metz Plage

22 juillet au 16 août  
au plan d'eau de 11h à 20h

## Fêtes de la Mirabelle

23 au 30 août  
Village de la Mirabelle  
place d'Armes

## Le Conseil des parents

Cette instance a pour vocation d'impliquer davantage les parents quant au quotidien de leurs enfants dans nos structures Petite Enfance. Ils peuvent ainsi donner un avis sur le fonctionnement des établissements, participer à la construction de nouveaux axes de réflexions et contribuer à une meilleure adaptation des services aux besoins des familles.

Composé actuellement de 19 parents, 9 professionnels des établissements Petite Enfance et 5 membres institutionnels, le conseil des parents est un lieu de réflexion, de production et un organe consultatif.

En deux ans d'existence, cette instance a été associée à l'élaboration du projet éducatif et du projet musique. Les débats ont aussi porté sur des sujets fondamentaux comme l'accueil d'enfants porteurs de handicap et la nouvelle procédure d'attribution des places en EAJE dont deux parents sont aussi membres de la commission d'attribution.

Le conseil des parents renouvelera ses membres au mois de novembre prochain. Un appel à candidature sera publié au 4<sup>e</sup> trimestre. N'hésitez pas à participer !

## Travaux d'été dans les écoles

Comme chaque année, de nombreux travaux seront réalisés cet été dans les écoles pour un total de 700 000 euros. 11 chantiers d'envergure seront menés ainsi que de nombreuses remises en état effectuées par les concierges.

3 accueils périscolaires seront aménagés avec du nouveau mobilier. Il s'agit de Fort Moselle, Debussy et Notre-Dame pour un montant de 17 252 €. Du mobilier sera également ajouté dans d'autres sites (21 744 €).



↑ Groupe scolaire Coccinelles/Pépinières

## Santé - adopter les bons réflexes

Avec l'arrivée de la période estivale, les beaux jours font leur grand retour. Activités en plein air et de loisirs, baignades, etc, rythmeront les vacances scolaires de vos enfants mais avez-vous pensé à les protéger contre les rayons du soleil? Quelques bons gestes simples et efficaces :

- Proposer de l'eau à volonté, de préférence fraîche.

- Porter des vêtements en coton, amples, légers, de couleur claire et un chapeau ou une casquette.

- Appliquer de la crème solaire d'indice 50, à renouveler toutes les 2 heures.

- Sortir aux heures les moins chaudes, en privilégiant les endroits ombragés.

- Porter des lunettes de soleil à tous les âges.

Pour tout renseignement : [metz.fr](http://metz.fr) ou Allo Mairie

 **0 800 891 891**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Pass Eveil 0-10 ans

Découvrez en famille les ludothèques et la jardinothèque de la Ville de Metz. Abonnement de 2 à 17 € par an pour les messins, 34 € pour les non-messins.